Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 11-19101 / 100765

Hort Coating Center SA, 3960 Sierre

fonderie, atelier de préparation des surfaces, sablage et plasma.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 13 H, 17 F

01.11.2011–31.10.2014 (Renouvellement/modification)

- 11-19241 / 100016

boxal (suisse) sa, 1782 Belfaux

secteur fonderie.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

15 H 01.12.2011–30.11.2014 (Renouvellement)

- 11-19327 / 102136

AiM Service SA, 1204 Genève

permanence (gestion) informatique sur le site de:

UPB. Rue d'Italie 6. 1204 Genève.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

1 H

01.12.2011–30.11.2014 (Renouvellement)

- 11-19638 / 100457

SCHOTT Suisse S.A., 1401 Yverdon

polissage / doucissage, usinage I et II, saphir, maintenance.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

28 H

01.03.2011-28.02.2014 (Modification)

- 11-19661 / 100993

Metalor Technologies SA, 2074 Marin-Epagnier

Fonderie: rénovation du sol de la fonderie principale

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 15 H

01.11.2011–31.12.2012 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 11-19585 / 101134

PX Précimet SA, 2300 La Chaux-de-Fonds

Production: secteur traitement thermique et LPX 20

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

5 H

01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

2244 2012-0472

- 11-19676 / 109437

Aptasic SA, 2017 Boudry

Production / ingénieurie

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

6 H

01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

- 11-19677 / 101024

ETA SA Manufacture Horlogère Suisse (Usine 20), 2052 Fontainemelon Secteurs Ebauches et Fournitures (ancienne appelation: Platines et Ponts) horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 166 H, 87 F

01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

- 11-19678 / 101047

MANUFACTURE CARTIER, Branch of Richemont International SA, 2306 La Chaux-de-Fonds

Usinage CNC des boîtes et bracelets de montres, tournage et fraisage. horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 18 H. 2 F

01.01.2012-31.12.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-19220 / 100795

Rigips AG Usine La Plâtrière, 3977 Granges VS

fabrication du plâtre, production des carreaux et surveillance des fours de séchage horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques 31 H

01.12.2011–30.11.2014 (Renouvellement)

- 11-19310 / 111612

Bank Julius Baer & Co. Ltd., 1211 Genève 3

Marketing Région 2, Genève. Participation auprès de leurs clientèles lors d'événements particuliers chaque année (Events & Sponsoring).

besoins spéciaux de consommation

2 H, 5 F

01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

- 11-19603 / 100218

JESA SA, 1752 Villars-sur-Glâne

secteurs: injection plastique, décolletage, finition montage/rectifiage, département plastique.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 45 H

22.10.2009–31.10.2012 (Modification)

- 11-19687 / 102095

Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, 1213 Petit-Lancy centre informatique; gestion du réseau et des données informatiques pour les sociétés du Groupe Lombard Odier, les filiales Suisses et mondiales. horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques 8 H 01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 11-19238 / 112537

Colas Suisse SA Succursale de Satigny, 1214 Vernier interventions lors de travaux d'urgence (suite d'accident) sur les routes et autoroutes du canton de Genève.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques 4 H

01.10.2011-30.09.2014 (Nouveau permis)

- 11-19497 / 109658

Avireal SA, Suisse Romande, 1215 Genève

dpt de la mainternance: interventions lors de problèmes techniques sur les installations chez des clients

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques

01.12.2011-31.10.2014 (Nouveau permis)

- 11-19583 / 100795

Rigips AG Usine La Plâtrière, 3977 Granges VS

dpt maintenance: interventions lors de problèmes techniques sur les installations de production et les infrastructures du site.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques

01.12.2011-30.11.2014 (Nouveau permis)

- 11-19607 / 112580

Artica SA, 1217 Meyrin

service maintenance: interventions lors de problèmes techniques sur les installations de climatisation et de froid chez les clients.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques

1 H

01.12.2011-31.10.2014 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 11-19494 / 112565

Presto Café Service SA. 1092 Belmont-Lausanne

Département technique: intervention lors de problèmes techniques chez leurs clients (machine à café professionelle dans les restaurants), pour les cantons de Vaud, Valais et Fribourg.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques

01.11.2011–31.12.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 11-19680 / 101047

MANUFACTURE CARTIER, Branch of Richemont International SA, 2306 La Chaux-de-Fonds

CNC, usinage maillons de bracelet

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 28 H

01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 28 LTr)

- 11-19244 / 109228

SKYGUIDE, Société Anonyme Suisse pour les Services de la Navigation Aérienne civils et militaires, 1217 Meyrin

Centrale d'engagement de Dübendorf et aérodromes régionaux de Meiringen, Payerne, Sion et héliport de Davos-Stilli. Valable uniquement durant les périodes du WEF 2012–2014.

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques 50 H

01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

- 11-19650 / 109658

Avireal SA, Suisse Romande, 1215 Genève personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2) horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 19 H

01.12.2011–30.11.2014 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signiature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

13 mars 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail